

Panneaux et balisage jaune PDIPR

D – km 0 : quitter la Ferme de la Mure et rejoindre la grande route, la traverser et prendre à gauche le chemin du Fagot ; au "T", prendre à droite, puis à gauche le chemin de Berlorin en direction d'Ornacieux ; prendre ensuite le chemin de la Buissonnière à gauche jusqu'à La Roberne (1).

1 – 1,2 km : prendre le chemin qui part à droite ; il débouche sur une petite route, la prendre à gauche et poursuivre par le chemin de Bellevue vers Ornacieux ; longer l'église et poursuivre sur 200m. ; au croisement, prendre à gauche direction Malatra ; poursuivre tout droit, passer à droite d'une croix en pierre, suivre la route jusqu'à Malatra (2)

2 – 3,4 km : laisser à droite le sentier de Compostelle et descendre ; au croisement, prendre à gauche puis tout de suite à droite, arriver à un "Stop" (3).

3 – 4,3 km : prendre la route à droite sur 800 m., traverser le bourg de Penol, passer le chemin des Moulins, puis arriver à un croisement avec à gauche, une bifurcation en patte d'oie : prendre la route de gauche, la suivre sur un peu plus de 2 kms pour arriver à la Ferme Equestre des Chevaliers (7,5 km)

Tous commerces : La Côte St André

Accès transports en communs :

Cars : Réseau Transisère <http://www.transisere.fr/>

Office du Tourisme : La Côte St André

Place Hector Berlioz - 04 74 20 61 43

Infos météo :

<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/la-cote-saint-andre/38260>

Randos Paysannes



Liaison La Côte St André - Penol



D/Hébergement de départ : **Accueil Paysan**
La ferme de La Mure (table et chambres d'hôtes)
Francette Bouillot - 04 74 20 43 71 / 06 83 48 26 66

A/Hébergement d'arrivée : **Accueil Paysan**
Ferme équestre des Chevaliers
Marie-Anne Nil – Godefroy de Romance
04 74 20 43 72
<http://www.ferme-equestre-leschevaliers.fr/>

Distance : 7,5 km

Durée : 2h

Cotation : facile

Dénivelé : non significatif

Cartographie :

IGN 3133E / 3133O

cartoguide le Pays de Bièvre-Valloire

Date mise à jour de ce document : 17/07/2017

Avertissement : les indications d'itinéraires n'engagent en rien la responsabilité d'Accueil Paysan et de ses membres.

